



**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MARDI 9 décembre 2025**

SAISON 2024-2025

L'assemblée générale de l'association SMOC Gymnastique Volontaire de Saint-Jean de Braye s'est tenue le mardi 9 décembre 2025 à la salle Jean Baptiste Clément de Saint-Jean de Braye.

❖ QUORUM

- Pointage des présents et contrôle des pouvoirs de 14h30 à 15h.
Suivant les statuts de la SMOC Gymnastique Volontaire, le quorum est atteint avec 80 membres présents et 152 représentés (l'effectif de la saison 2024-2025 étant de 632 adhérents). L'assemblée générale peut valablement délibérer.

❖ ALLOCUTION DE BIENVENUE ET PRESENTATION DES INVITES

- La Présidente Marie-Pierre PELLETIER ouvre la séance à 15h et remercie les membres et les invités présents :
- Christophe Sizaret, conseiller municipal, délégué aux sports et à la vie associative sportive.
- Maguy Pleynet représentant la SMOC Générale.
- Micheline Bongiorni représentante du Comité Départemental.
- Merci à vous adhérents de votre présence. Sans adhérents, une association n'a pas de raison d'être.
- Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je m'appelle Marie-Pierre Pelletier. Je suis la présidente de la SMOC GV. Je précise que nous sommes une association et non une section de la SMOC. Il y a souvent confusion.

L'ordre du jour figurant sur la convocation est ensuite suivi.

❖ RAPPORT MORAL

La présidente Marie-Pierre Pelletier procède à la lecture de son rapport moral au titre de la saison 2024-2025.

Bonjour

Merci d'être là cet après-midi. C'est une première pour nous, pour vous, de faire cette Assemblée Générale à 15h. Vous nous direz ce que vous en pensez et nous verrons si cela est à renouveler ou pas...

Cet après-midi, je vous parlerai de la saison écoulée mais aussi de la saison à venir.

Septembre 24 a démarré par le renouvellement de notre label **Qualité Club Sport Santé** pour 4 ans dont nous sommes très fiers.

Pour les cours en salle, pas de problème particulier durant la saison 24/25, si ce n'est fin juin mais Odile vous en parlera tout à l'heure. Dans l'ensemble tous les cours se sont déroulés normalement.

À la piscine, nous savions qu'elle serait fermée durant le mois de janvier, nous avions anticipé et appliqué une réduction de 10 € sur la cotisation piscine passant ainsi de 50 à 40 €.

Une personne nous a dit ne pas être au courant de cette fermeture et une autre s'est présentée en janvier à la piscine. Sur plus de 200 personnes inscrites, je pense que l'information est bien passée.

La dernière semaine de cours, soit la première semaine de juillet, nous avons proposé à tous les inscrits à la piscine de participer à tous les cours.

C'était un peu risqué car nous ne maîtrisons pas le nombre de personnes qui peuvent se présenter, mais finalement, cela s'est bien passé. Je pense même que cela était parfait en pleine canicule, une réussite à renouveler...

Je voudrais vous parler maintenant des remplacements en cas d'absence d'un animateur : un des critères du label Qualité.

Quand vous venez pour votre cours et que ce n'est pas votre animateur habituel, il faut que vous sachiez qu'en gros, le travail a été fait en amont par Thérèse Marie : remplacer un cadre d'animation n'est pas chose facile.

Vous avez payé votre adhésion, nous faisons notre maximum pour assurer les cours.

D'abord, nous devons trouver une personne qualifiée pour l'activité ; ensuite nous devons trouver un moyen de payer cette personne, un moyen légal.

Nous commençons par chercher quelqu'un en interne, parmi nos 16 animateurs. Si cela est possible, c'est relativement simple, il faudra juste penser à rajouter des heures en fin de mois aux personnes concernées pour les payer.

Si cette solution ne marche pas, nous cherchons alors parmi les animateurs qui travaillent dans d'autres associations FFEPGV. Si c'est ok, il nous faut alors rédiger une convention entre les deux associations. Nous réglerons ensuite la facture envoyée par le club prêteur.

Si ces solutions ne conviennent toujours pas, il nous faut trouver un animateur « indépendant ».

S'il est auto-entrepreneur, cela ne peut être que ponctuel. Nous ne pouvons pas payer un auto-entrepreneur sur le long terme, on ne peut le payer que pour quelques cours.

Si finalement nous trouvons quelqu'un qui convient, nous devons alors rédiger un contrat, un CDD.

Vous voyez qu'organiser un remplacement n'est vraiment pas chose facile. Cela demande du temps et de l'énergie !

Et puis je ne l'ai pas précisé, mais parfois tout ceci doit se faire dans un délai très court ! Une absence n'est pas forcément programmée !

Alors, quand ce n'est pas votre animateur habituel, pensez à tout le travail qui a été fait en amont. Ça ne sera pas comme d'habitude, certes, mais l'important, c'est de faire du sport ou alors la solution plus rapide et la plus simple : on annule le cours...Mais quand c'est le cas, c'est vraiment que toute la « machine » que je viens de vous présenter n'a pas fonctionnée ! C'est notre ultime solution.

Actuellement, Étienne est en congé paternité et Catherine en arrêt maladie, cela nous fait 14 cours par semaine à remplacer. Remercions Thérèse Marie pour son engagement.

Notre association n'a pas retrouvé l'activité d'avant COVID mais nous progressons.

En septembre 24, nous avons ouvert un nouveau cours et en septembre 25, 2 nouveaux, soit 3 nouveaux cours en 2 ans et un effectif qui augmente. Nous voilà maintenant à 44 cours par semaine. Je me réjouis de cette augmentation.

Quelques nouvelles du moment :

- nous avons rédigé notre DUERP (DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS CONCERNANT LES ANIMATEURS) ; c'est une nouvelle obligation.
- pour le cirque Gruss, vous avez vu dans mon dernier message, il vous suffira de taper le code magique pour pouvoir avoir des places à 12 € au lieu de 23€
- la rando galette le dimanche 18 janvier
- un projet de sortie toujours à l'étude...
- nous avons fermé notre blog. Toutes les infos sont sur notre site. Michel l'actualise régulièrement ; vous pouvez trouver le planning des cours, les cours où il reste des places, le calendrier, les permanences, les dossiers d'inscription si besoin ... tout est là.

Je terminerai ce rapport en vous parlant de l'application de notre fédération.

Vidéo de la présidente de la FFEPGV.

Merci de m'avoir écoutée.

❖RAPPORT D'ACTIVITES 2024-2025

Le compte-rendu d'activité est présenté par Odile Guillet, secrétaire adjointe avec une projection diaporama.

VIE ASSOCIATIVE

- La SMOC Gymnastique Volontaire est une association affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Notre association était composée d'un Comité Directeur de 11 membres et 16 cadres d'animation.
Démission après 20 ans de bons et loyaux services de Michèle Dardonville, Trésorière sortante. Remplacement assuré par Michèle Mignan.
- La SMOC Générale à laquelle nous adhérons et versons une cotisation, sous-traite la Paie de nos Cadres d'Animation à l'organisme Profession Sport Loiret (PSL).

- Concernant les réunions internes :
 - . Assemblée Générale le 26 novembre 2024, suivie d'une réunion exceptionnelle du Comité Directeur.
 - . 6 réunions ordinaires.
- Concernant les réunions externes :
 - Participations aux réunions du CODEP, de la SMOC Générale.
- Contacts réguliers avec la Maison de la Vie Associative et Sportive (MVAS) ; A rappeler qu'il est toujours aussi difficile d'utiliser leur logiciel de réservation des salles : Big Captain. Utilisation du logiciel ASTECH pour nos demandes d'Assistance Technique et le site de la Métropole pour les demandes de subventions.

EFFECTIFS ET ACTIVITES

La SMOC Gymnastique Volontaire proposait 41 cours par semaine, hors vacances scolaires, plus 1 en visio le samedi matin, ouverts à tous les adhérents.

Nous avions **632** adhérents dont **133** nouveaux.

L'âge moyen des adhérents était de **64** ans.

Sur ces **632** adhérents, **53** étaient des hommes, soit **8 %** (stable par rapport à l'année précédente)

--) *Graphique : La parité*

473 adhérents étaient abraysiens, soit **75 %**

Nos **632** adhérents étaient inscrits aux **1136** cours, représentant **1,8** cours par adhérent

Tous ces cours étaient répartis entre la Halle des Sports, la salle et le Dojo Jean Zay, le préau Louis Petit, la salle de la Picardière et l'Obriaysie. Nous remercions à nouveau la Ville pour le prêt de ces bâtiments (nous dispensant ainsi du loyer et de l'entretien). Nous déplorons toutefois les nombreuses dégradations commises cette année à la salle Jean Jay qui est déjà une salle vétuste.

Différentes disciplines y étaient pratiquées : 26 cours en salle de la plus dynamique à la relaxation (dont 3 Spécial Seniors), 2 cours d'Activité Physique Adaptée (APA), 10 cours d'Aqua'Gym à l'Obriaysie ; 3 séances de Marche Nordique en plein air sont dispensées au Parc de Charbonnière.

Les permanences du Bureau de la GV ont été assurées bénévolement tous les mardis de 14 à 16 h, par les membres du Comité Directeur.

Ces derniers ont, comme chaque année, tenu des permanences entre Juin et Septembre afin de procéder aux inscriptions de la prochaine saison.

Des permanences ont également eu lieu, permettant d'obtenir des billets réduits pour le spectacle de Noël de l'Ecole du Cirque Gruss du 21 décembre 2024 au 05 janvier 2025.

2 nouvelles embauches pour cette saison 24/25 : Pauline Lamy en remplacement d'Agathe le lundi et Laëtitia Jeneste le mardi pour le nouveau cours de Sticks/Taille Abdo Fessiers.

Accueil d'une stagiaire la préparant à un diplôme de Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) :

Camille Carrasco, stagiaire du 2 avril 24 au 25 janvier 25, envoyée par le Comité Régional EPGV Centre Val de Loire

Grande satisfaction cette année car très peu de cours d'Aquagym ont été annulés à l'Obraysie.

Par contre, en raison du hasard du calendrier, plusieurs cours (en salle et en piscine) n'ont pu avoir lieu essentiellement en mai, conséquence des jours fériés.

Egalement, un certain nombre d'absences de la part de certains animateurs que Thérèse-Marie a dû remplacer, parfois « au pied levé ».

Du 30 juin au 3 juillet, une alerte orange Canicule a perturbé la fin de saison, en interdisant l'accès aux équipements sportifs associatifs et stoppant de ce fait, la pratique des cours.

ACTIVITES ANNEXES

- Le 8 septembre 2024 : présence au Forum des Associations.
- Le 8 novembre : présence à la pose de la 1ère pierre du projet de restructuration de l'école Gallouedec.
- Le 10 novembre après-midi : à l'initiative du CODEP, animation Zumba pour « Octobre Rose et Movember », par une dizaine d'animateurs très motivés, au gymnase J. Fernandez.
Un goûter a été offert par des partenaires abraysiens. 111 personnes ont répondu présentes, ce qui a permis de récolter 1110 euros au profit du programme Gym Cancer.
- Le 30 novembre : participation de 52 personnes à la sortie à Paris suivie d'une soirée Théâtre pour la pièce « Duplex » (bilan satisfaisant).
- Le 6 décembre : participation aux Talents d'Assos. La Présidente a proposé la candidature de Michèle Dardonville pour une remise de la médaille de la Ville.
- Le 6 janvier 2025 : présence à la Cérémonie des Vœux du Maire au cirque Gruss.
- Le 7 janvier : participation avec les élus de la Mairie et la MVA pour l'attribution des subventions municipales.
- Les 9 et 25 janvier : participations aux 1^{ère} et 2^{ème} réunions de l'Assemblée Générale de la SMOC Générale.

- Le 12 janvier: la traditionnelle Rando-Galette réunissant environ 130 participants des SMOC
- Le 12 juillet : 1^{ère} Garden-Party de la SMOC GV organisée au Parc des Longues Allées ; au programme, restauration auprès du food-truck Mamie Miam-Miam ou pique-nique, puis animation musicale assurée par plusieurs cadres d'animation, débordant de vitalité, d'autant plus méritants que la météo atteignait largement les 30 degrés. Les participants étaient principalement des personnes seules et des adeptes de la zumba de Carine.

Je vous remercie de votre attention.

La Présidente soumet au vote le rapport moral et le rapport d'activités de la saison 2024-2025 : ils sont approuvés à l'unanimité.

❖ RAPPORT FINANCIER

Michèle Mignan, Trésorière de la SMOC Gymnastique Volontaireprocède à la lecture du rapport financier au titre de l'exercice du 01-09-2024 au 31-08-2025 avec une projection diaporama.

Rapport financier SMOC GV réalisé 2024-2025

La saison 2024-2025 présente un résultat excédentaire de **3 685€**. (3 % du Budget Recettes)

Le total des dépenses d'exploitation est de 107 231€ et correspond :

- Aux rémunérations des animateurs pour 74 609 € (1650 heures pour un taux moyen de 31€) soit 70% de nos dépenses.
- Le coût des licences adhérents et animateurs pour 20 672 € soit 19% de nos dépenses.
- La cotisation à la SMOC Générale basée sur le total du nombre d'adhérents de l'année précédente pour 4 824€ (632 X 8€), soit 4 % de nos dépenses.
- Les achats pour les manifestations et sorties pour un total de 5 819€, soit 6% de nos dépenses.
- Les charges courants (téléphone, internet et achats divers) pour 1300€, soit 1 %.

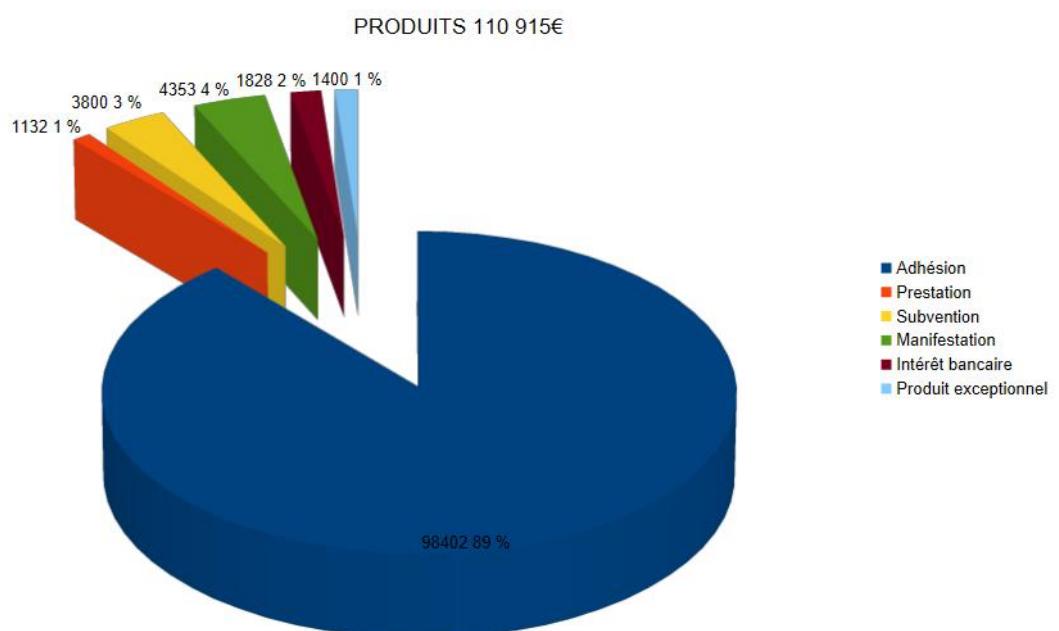
Le total des recettes s'élève à 110 915€ et comprend :

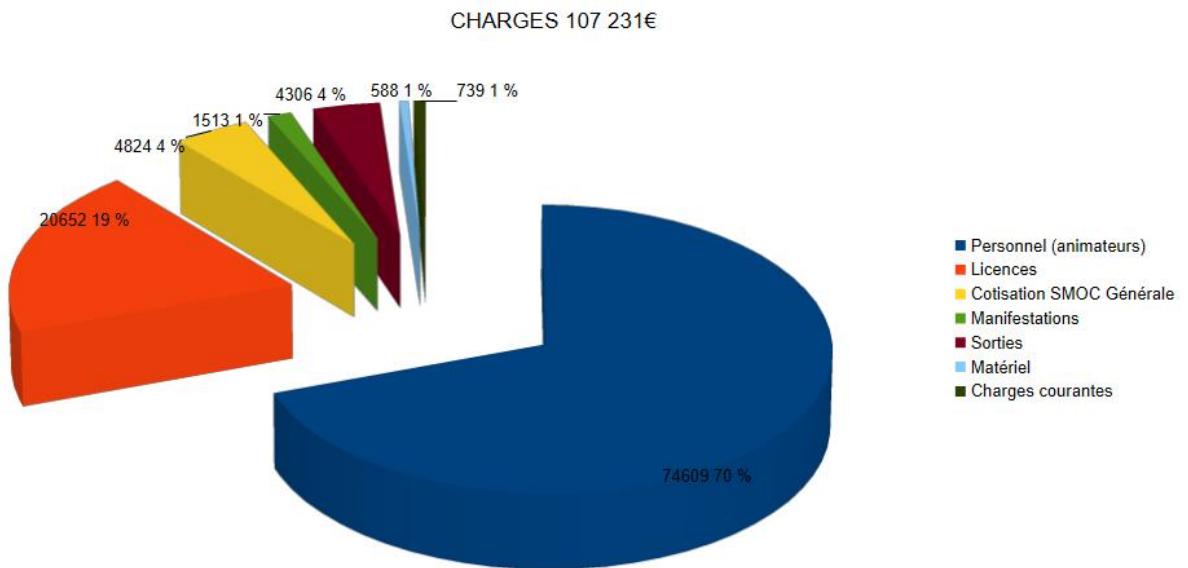
- Les cotisations des adhérents de 98 402€ pour 632 adhérents, soit une cotisation moyenne de 155,88€ par adhérent. Ce montant correspond à 89 % du total des recettes.
- La vente de prestations d'animateur est de 1 132€ (1%) (Lionel a été sollicité par plusieurs associations au cours de la saison).

- La subvention municipale reçue en Janvier 2024 s'élève à 3 800€ et représente 3,5 %.
- La subvention départementale de 1 210€ a été versée le 17/09/2025 et sera donc imputée sur le prochain exercice soit 2025-2026.
- Les recettes diverses prennent en compte la sortie au théâtre (Le Duplex) à Paris, la rando galette ainsi que la garden party pour 4 352€, somme qui a servi aux manifestations organisées, soit 4 %.
- Le montant des intérêts des livrets est de 1 828€ pour une trésorerie de 69 000€, soit 1,7 %.
- Les produits exceptionnels de 1 400€ correspondent à un réajustement comptable de provisions de charges sociales entre deux saisons, soit 1,3 %.

Par ailleurs, le montant des aides en nature de la mairie (locaux, prestations) a été estimé à 50 000€, estimation faite à partir de Big Captain : 43 cours par 33 semaines. Et la valorisation du bénévolat à 30 000€ (soit 1 500h à 20€).

- **En conclusion si nous écartons le réajustement comptable, le résultat de notre activité 2024-2025 est d'environ de 2 285€ (soit 3 685€ - 1 400€), résultat tout juste à l'équilibre et ne permettant pas de pallier à d'éventuels coups durs.**
- **En cas d'année blanche (Covid), de baisse des effectifs ainsi qu'une baisse drastique du montant des subventions, notre association pourrait se trouver en difficulté.**
- **La trésorerie de 69 000€, qui correspond à une année de salaire, permettra de couvrir en partie ces risques.**





- Madame Corinne MANDRICK, "vérificatrice aux comptes", a contrôlé la sincérité des comptes établis par la Trésorière en vue de leur adoption.
- Les budgets prévisionnels des saisons 2025-2026 et 2026-2027 sont ensuite présentés.

Rapport Financier Prévisionnel 2025-2026

Le total des dépenses prévu est de 111 717€ et comprend :

- Les frais de personnel 76 110€ prennent en compte une inflation de 1 % (source de la Banque de France) ainsi que 2 cours supplémentaires vendredi matin.
- Les licences des adhérents et animateurs valorisées sur les tarifs 2023-2024, soit 22 272€ , ainsi que la Cotisation SMOC Générale en ligne avec le nombre d'adhérents à date pour 5056€
- Les achats de matériel s'élèvent à 1 500€ prévision d'achat d'un ordinateur.
- Les autres frais administratifs 6715€ comprennent les manifestations et sorties (compensées par des recettes du même montant) et frais matériels, de téléphone et bancaires.
- Le total des produits doit être à l'équilibre budgétaire soit 111 717€ et comprend :
 - Les cotisations prévues sont de 100 702€ pour 640 adhérents tel que mentionné lors du budget prévisionnel adressé à la mairie. Le tarif reste identique à 2024-2025.
 - Le montant des subventions de fonctionnement, la subvention municipale de 1 900€ et la subvention départementale de 1 210€.
 - Détail des autres recettes : 1 950€ d'intérêts bancaires et 5 955€ d'éventuelles manifestations compensées par les dépenses du même montant.

- Par ailleurs, le montant des aides en nature de la mairie (locaux et prestations) estimé à 50 000€ auquel s'ajoute la valorisation du bénévolat pour 30 000€.

- **En conclusion, malgré la baisse des subventions et grâce à la légère augmentation du nombre d'adhérents (5%), nous maintenons un budget à l'équilibre.**

- **Rapport financier prévisionnel 2026-2027**

Le total des dépenses prévu est de 120 101€ et comprend :

- Les frais de personnel de 80 303€ prennent en compte une inflation moyenne de 1 % (source Banque de France) pour l'exercice 2026-2027 (*et le départ en retraite de Catherine ROBIN*).
- Le coût des licences 24 288€ évoluent en fonction du nombre d'adhérents prévu pour cette saison (estimation de 660 adhérents) et valorisées sur les nouveaux tarifs 2026-2027 (cotisation moyenne de 168,75€).
- La cotisation SMOC Générale calculée en fonction du nombre d'adhérents de l'année précédente 5 120€.
- Les achats de matériels et logiciel s'élèvent à 4 890€ en prévision d'un **changement de gestion des adhérents pour passer d'une gestion manuelle à un espace adhérents en ligne.**
- Les autres frais 5 500€ sans augmentation par rapport aux prévisions 2025-2026 comprennent toujours 4 500€ pour les sorties compensées par des recettes à l'identique, et les fournitures de bureau et achats pour manifestations pour un montant de 1 000€.

Le total des produits doit être à l'équilibre budgétaire soit 120 101€ et comprend :

- Le montant des cotisations calculé prend en compte la revalorisation des barèmes (*ainsi que la vente de prestation animateur*) est de 110 280€ pour 660 adhérents.
- La subvention municipale de 1 900€ (montant évoqué lors de la réunion avec les élus) et la subvention départementale d'un montant estimé à 1 000€, montant incertain suite à la communication du Conseil Départemental.
- Détail des autres recettes : 1 921€ d'intérêts bancaires et 5 000€ pour d'éventuelles manifestations compensées par le même montant en dépenses.
- **En conclusion, les cotisations ainsi que l'augmentation du nombre d'adhérents et le maintien des subventions nous permettront d'assurer les coûts si l'inflation demeure à 1 %.**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui de la vérificatrice aux comptes, donne quitus à la trésorière pour sa gestion de l'exercice 2024-2025. L'assemblée approuve les budgets prévisionnels à l'unanimité.

❖ COTISATIONS 2026-2027

Nous proposons une augmentation sur la cotisation annuelle :

- le tarif de base reste passe de 95€ à 98 €
- les cours 30€ à 32 € et de 50€ à 54€

La Présidente soumet au vote les nouveaux tarifs pour 2026-2027 : ils sont approuvés à l'unanimité.

❖ ELECTION DU COMITE DIRECTEUR 2025-2026

Denise Guesdon a fini son mandat et ne le renouvelle pas

Renouvellement :

Thérèse Marie Aubry

Françoise Mougin

Deux candidatures : Joëlle Foulon et Catherine Tassin (prêtes à rejoindre l'équipe).

Chaque candidature est soumise au vote à main levée à l'assemblée qui les adopte à l'unanimité.

❖ ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

- Candidate : Corinne Mandrick

Cette candidature est soumise au vote à main levée à l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

❖ QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses reçues.

❖ INTERVENTIONS DES INVITES

La parole est donnée à chacun des invités présents.

Interventions des invités à l'AG SMOC GV du 9/12/25 :

Maguy Pleynet de la SMOC Générale

A constaté que le niveau des effectifs remonte. A découvert l'existence d'une association labelisée Qualité Club Sport Santé : « c'est l'avenir de tous ; il faut continuer comme cela ».

Christophe SIZARET, Délégué aux Sports et à la Vie Associative

A plaisanté en disant qu'il avait toujours l'âge de la moyenne d'âge de l'association.

Il est heureux de voir une salle bien remplie, des bénévoles faisant tourner l'association avec une bonne marge financière, à l'équilibre, et une reprise d'activité régulière, même si nous n'atteignons pas les chiffres d'avant Covid (a fait référence à la SMOC qui « crève » le plafond). Il se satisfait de voir que la piscine a bien fonctionné cette année et croise les doigts pour éviter les problèmes.

Il a rappelé le maintien du montant global des subventions municipales ; si des difficultés surviennent, il y aurait toujours une aide...

Micheline BONGIORNI, Représentante du CODEP

A félicité :

- tous les participants de s'être déplacé,
- le bureau,
- notre activité,
- la tenue de notre budget,
- les nouveaux qui viennent rejoindre l'association car les bénévoles devront « passer la main »,
- la validation d'une augmentation des cotisations car le salaire des animateurs mérite d'être augmenté ; de plus, sur l'année, elle constate que les cours ne sont pas chers.

A conclu que si des bénévoles viennent aider, cela sera favorable à l'association.

❖ L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture cette Assemblée Générale en remerciant les adhérents et les invités présents de l'intérêt qu'ils portent à la SMOC Gymnastique Volontaire et les invite à un gouter de Noël en toute simplicité.

Saint-Jean de Braye, le 10/12/2025

La Présidente Marie-Pierre PELLETIER

La Secrétaire

